

Communication promotionnelle à destination de tout public

CPRam L'avenir est notre présent

Veillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.
Ce fonds n'offre pas de garantie de performance ou de capital et présente un risque de perte en capital.

Amundi CPR France Investissement

Mettre le long terme au cœur de votre patrimoine



Une solution d'investissement destinée aux contrats d'assurance vie et de capitalisation dans le cadre du PER en gestion pilotée Assurance vie et Compte titres et du PEA et du PEA-PME.

Au-delà des modalités de souscription et de sortie disponibles indiquées dans le prospectus, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre établissement financier ou de votre assureur pour connaître les modalités pratiquées par celui-ci.

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE RÉELLE EN PARTICIPANT AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

LE CONSTAT



Les entreprises qui ne sont pas cotées en bourse ont, elles aussi, besoin de financement pour : poursuivre leur développement, investir en recherche et développement ou se lancer à la conquête de nouveaux marchés...

LA RECHERCHE DE CROISSANCE SUR LE LONG TERME



Ce besoin de financement est le point commun des entreprises en croissance qui pourtant présentent des spécificités différentes les unes des autres, par exemple en termes de tailles, de secteurs d'activités ou de zones géographiques...

L'autre dénominateur commun à ces entreprises est qu'elles portent toutes des projets de développement sur le long terme. C'est pour cela qu'elles recherchent des partenaires pour entrer à leur capital sur un temps long également.

DES NOUVELLES SOLUTIONS POUR INVESTIR DANS LE NON COTÉ : ELTIF



Encore mal connu des investisseurs, le marché des entreprises non cotées est en train d'évoluer. Aujourd'hui, la réglementation européenne ELTIF (European Long-Term Investment Funds) devrait permettre de démocratiser l'accès aux entreprises non cotées aux particuliers. Cette solution devrait être plus accessible et plus diversifiée que le fait d'investir seul au bilan d'une entreprise.

DES ATOUTS



En plus de prendre part à l'économie réelle, investir dans des entreprises non cotées vise à apporter de la diversification à son épargne financière et à créer de la valeur sur le long terme. La diversification ne constitue ni une garantie de bénéfices, ni une protection contre les pertes.

DES RISQUES



Investir au sein d'entreprises non cotées comporte des risques qu'il est important de prendre en compte avant tout investissement. Les investisseurs potentiels sont avertis que le capital investi n'est pas garanti et peut ne pas être recouvré. Investir dans ce fonds ne doit être envisagé que par des Investisseurs qui n'ont pas de besoin immédiat de liquidité ou de remboursement de leur investissement. Les actifs non cotés sont par nature, moins liquides que les marchés financiers traditionnels et leurs valorisations sont moins fréquentes.

DES EXPERTS



Pionnier de l'investissement thématique, CPRAM profite de l'expertise de sa maison mère Amundi, premier gérant d'actifs européen¹, pour la gestion des actifs réels². A ce titre, le fonds Amundi CPR France Investissement bénéficie d'un accompagnement formalisé de Amundi Private Equity Funds, spécialiste du capital développement et transmission sur le marché européen des PME et ETI.

1- IPE « Top 500 asset managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion à décembre 2024. 2- Amundi Private Equity Funds aura pour mission de conseiller CPRAM

Un soutien aux entreprises majoritairement françaises³

Une réponse aux enjeux de transformation technologique, énergétique et de souveraineté

Un investissement donnant accès à deux marchés complémentaires

Avec Amundi CPR France Investissement, vous contribuez au financement de l'économie réelle française³ tout en combinant recherche de rendement et soutien au tissu industriel de demain dans des secteurs clés d'aide à la souveraineté.

UN INVESTISSEMENT LOCAL, PORTEUR DE SENS



Apporter des capitaux aux entreprises, dynamiser leur croissance et contribuer à leur transformation technologique et énergétique.



Soutenir des PME et ETI⁴ principalement françaises grâce à un fonds qui vise à faire émerger les entreprises qui compteront demain.



Accompagner des secteurs essentiels à la souveraineté économique comme l'agroalimentaire, la santé, le digital, la défense et les infrastructures ...

UNE SOLUTION DIVERSIFIÉE CLÉ EN MAIN

Une solution permettant d'avoir accès à deux marchés complémentaires et des opportunités d'investissement différentes dans :



Marchés non cotés en bourse

Des entreprises en cours de développement via un accès à un marché traditionnellement réservé à des investisseurs professionnels,



Marchés boursiers (actions cotées en bourse)

Des entreprises avec un cycle de développement généralement plus mature que le marché non coté.

La durée de placement recommandée est de 10 ans. Ce fonds ne convient pas aux investisseurs qui ne sont pas en mesure de maintenir un engagement à long terme et illiquide. Seule une petite partie du portefeuille d'investissement global de l'investisseur doit être investie dans ce fonds. Les rendements attendus ne sont pas garantis et les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les investissements sont exposés à des risques de perte en capital, de liquidité et de crédit. La diversification ne constitue ni une garantie de bénéfices, ni une protection contre les pertes. Pour plus de détails sur la politique d'investissement, veuillez-vous référer au Prospectus et au DIC disponible [CPRAM.com](https://www.cpram.com). La stratégie ESG du fonds est disponible dans les annexes 3 du Prospectus.

3- Le fonds investira un minimum de 60% de son portefeuille au sein de valeurs françaises (hors liquidité et OPCVM monétaires) 4- Petites et Moyennes Entreprises / Entreprises de Taille Intermédiaire.

Amundi CPR France Investissement

Mettre le long terme au cœur de votre patrimoine

UNE SOLUTION INNOVANTE QUI VISE À GÉNÉRER UNE CROISSANCE SUR LE LONG TERME

Amundi CPR France Investissement est construit sur deux expertises : le marché non coté et le marché des entreprises cotées en bourse, notamment les entreprises françaises.

Il présente les caractéristiques suivantes :



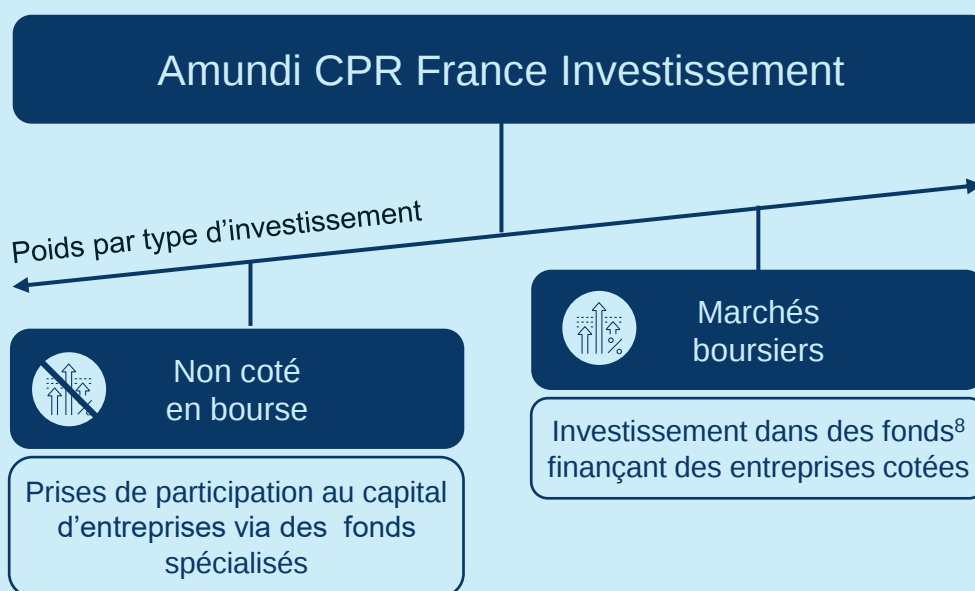
Un objectif de rendement annualisé net de 9%⁵, sous réserve de conditions de marchés classiques ; les rendements attendus ne sont pas garantis et les performances passées ne sont pas une indication des performances futures.



Des frais annuels plafonnés à un maximum de 2,55%⁶.



La possibilité de vendre ses parts à un rythme bimensuel⁷. Cette possibilité est limitée par un plafond de rachat correspondant au plus bas seuil de 1% de l'actif net du fonds et 4% des actifs éligibles OPCVM (investis en actifs cotés).



5- Objectif sur la période de détention recommandée qui ne saurait engager la responsabilité de la société de gestion ou constituer une faute en cas de non-atteinte, 6- Les frais globaux net n'excéderont pas 2,55% de l'actif par an, hors frais de dossier ou de contrat. Pour de plus amples informations sur les coûts, frais et autres dépenses, veuillez consulter le Prospectus et le DIC disponibles sur CPRAM.com, 7-les demandes de rachat devront être adressées au Dépositaire au plus tard à quatorze (14h00) heures de Paris un mois en amont de la Date de Rachat. Si les demandes de rachat sont reçues après cette date, elles seront exécutées à la prochaine Date de Rachat. 8- Dans des fonds ou à terme dans des lignes en direct si certains ratios réglementaires venaient à être atteints (ratio d'emprise notamment).

EXEMPLE D'ENTREPRISES FAISANT PARTIE DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT ⁹

Il s'agit d'investissements indirects



Une sélection rigoureuse et un cahier des charges précis qui visent à construire un portefeuille cohérent et diversifié dans la sélection des entreprises favorisant la transition numérique et énergétique.

Les investissements sur les entreprises non cotées se feront selon deux types d'opérations d'entrée au capital :

1. **du capital développement** : pour financer la croissance d'entreprise française ayant atteint une taille significative,
2. **du capital transmission** : pour poursuivre la croissance d'une entreprise mature lorsqu'elle change de mains.

Les investissements dans des entreprises cotées se font selon des process d'investissement propres à chaque fonds (filtres sur les secteurs d'activités et les zones géographiques complétés par des analyses financières et extra financières)¹⁰.

Les informations communiquées ne sont pas destinées à tenir lieu de conseil en investissement, ni de recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) toute sorte de décision d'investissement, et ne sauraient être invoquées à ce titre. Toutes les marques et tous les logos utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Veuillez-vous référer à la Politique d'investissement responsable de CPRAM et à la Déclaration du Règlement SFDR disponibles sur et, pour plus d'informations spécifiques au produit, veuillez-vous référer au Prospectus et au Document précontractuel du Fonds (PCD) disponibles sur [CPRAM.com](https://www.cpram.com).

9- Source : CPRAM au 01/11/2025, 10- La combinaison des approches extra financières propres à chaque fonds peut générer un résultat d'ensemble hétérogène au sein du portefeuille. 11- Amundi Private Equity Funds aura pour mission de conseiller CPRAM

AVANTAGES

- Pour diversifier son patrimoine dans des entreprises non cotées et cotées au sein d'un même fonds.
- Pour soutenir les secteurs stratégiques d'avenir et clés pour l'aide à la souveraineté française.
- Pour accompagner la croissance des entreprises de demain par le financement de leur développement.
- Pour bénéficier de l'expertise de 2 acteurs reconnus chacun pour leur savoir-faire : Amundi pour la partie non cotée¹¹, CPRAM pour la partie cotée.

RISQUE PRINCIPAUX

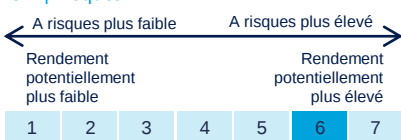
- **Risque de perte en capital** : Les investisseurs potentiels sont avertis que le capital investi n'est pas garanti et peut ne pas être recouvré.
- **Risque de liquidité** : Les Investisseurs doivent être conscients que le Fonds est un ELTIF et qu'il a donc l'intention d'investir dans des actifs à long terme. Les actifs à long terme sont généralement des actifs qui sont de nature illiquide, nécessitant un capital basé sur des engagements pris pour une période longue. De par la nature du ELTIF, les demandes de rachats peuvent être sujet à un plafonnement.
- **Risque de valorisation** : les actifs non cotés sont par nature, moins liquides que les marchés financiers traditionnels et leurs valorisations sont moins fréquentes.

La liste complète des risques est disponible dans le prospectus, veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Caractéristiques de Amundi CPR France Investissement - A

Code ISIN Devise	FR001400TXN4 EUR
Société de gestion Dépositaire	CPRAM CACEIS France
Cible investisseurs	Clientèle particulière dans le cadre du PER en gestion pilotée Assurance vie et Compte titres et du PEA et du PEA-PME.
Structure du fonds	• FPS de droit français (ELTIF, créé dans le cadre de la Loi Industrie Verte) - fonds de fonds ouvert evergreen, investi en fonds, de droit européen uniquement
Politique d'investissement et exposition géographique	• Allocation entre actions cotées et non cotées • Gestion active de la liquidité • Principalement investi en France (>60%) et quasi exclusivement en Europe
Gestion de la liquidité	Poche d'actifs liquides : 25 % minimum de l'actif (des OPCVM/FIA investissant principalement en actions, des titres cotés, des fonds monétaires)
Valeur liquidative	Valeur liquidative calculée en rythme trimestriel et bimensuel
Souscription	Souscription possible à rythme bimensuel
Rachat	Rachat possible à un rythme bimensuel soumis à un préavis d'1 mois, plafonné au minimum des 2 valeurs suivantes : 1% de l'actif net du fonds et de 4% des actifs éligibles OPCVM (investis en actifs cotés)
Catégorie SFDR	Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).
Objectifs de rendement	9% net annualisé ¹⁰ , sous réserve de conditions de marchés classiques
Période de détention recommandée	10 ans
Frais TTC	• Frais totaux : 2,55 % (comprenant les frais de gestion financière, frais de fonctionnement, frais de constitution, frais de gestion indirects) • Frais de surperformance et de souscription : aucun

SRI | Risques



Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds

Pour plus de détails sur la politique d'investissement, veuillez-vous référer au Prospectus et au DIC PRIIPS disponibles sur [CPRAM.com](https://www.cpram.com). La stratégie ESG du fonds est disponible dans les annexes 3 du Prospectus.

10- Objectif sur la période de détention recommandée qui ne saurait engager la responsabilité de la société de gestion ou constituer une faute en cas de non-atteinte.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La société de gestion du fonds est CPR Asset Management (CPRAM) dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Il s'agit d'une communication promotionnelle. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement, ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil, ni une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente de l'OPC dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale. Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis ou dans l'un de leurs territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à ou pour le bénéfice de toute personne américaine (telle que définie dans le prospectus de l'OPC). Les OPC n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts des fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933. En conséquence, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où il est autorisé et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui nécessiteraient l'enregistrement de CPRAM ou de ses filiales dans ces pays.

L'investissement comporte des risques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans l'OPC peuvent varier à la hausse ou à la baisse et peuvent entraîner la perte du montant initialement investi. Les performances passées ne constituent pas une garantie ou une indication des résultats futurs. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant de prendre une décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à

l'investissement et son adéquation. Il incombe aux investisseurs de lire les documents juridiques en vigueur, en particulier le prospectus actuel de l'OPC. Les souscriptions dans l'OPC ne seront acceptées que sur la base de son dernier prospectus disponible en français ou dans la langue locale d'enregistrement dans l'UE, et/ou du DIC (disponible dans la langue locale dans les pays d'enregistrement de l'UE) qui, avec les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion de l'OPC, ou à l'adresse www.cpram.com.

Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a effectué une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en français sur la page réglementaire à l'adresse :

<https://cpram.com/fr/fr/particuliers/footer/informations-reglementaires>.

Des clarifications sur la réglementation de la distribution des fonds transfrontaliers (Cross-Border Fund Distribution Regulation) sont téléchargeables en anglais à l'adresse :

<https://about.amundi.com/files/nuxeo/dl/d88c0cfa-ccfd-4193-a77b-8a805114df0e>.

Ces informations sont basées sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document.

Les informations contenues ne doivent pas être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'accord écrit préalable de CPRAM.

Date de publication : 05/12/2025. — Doc ID : 5032287

Photographies ©iStock



CPR Asset Management 91-93 bld Pasteur – CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 – cpram.com
Société Anonyme au capital social de 61 461 945 euros. 399 392 141 RCS Paris – N° TVA : FR37399392141. Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le n° GP 01-056

